

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipale) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7,94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

Pour en finir avec l'Ouenza et le Bou-Khadra

Nous étions bien informé quand nous annoncions, il y a un mois, qu'il n'y avait plus à revenir sur les affaires de l'Ouenza et du Bou-Khadra qui étaient solutionnées au profit du port de Bône. Nous connaissions les dernières démarches entreprises en vue de faire mettre les fonds nécessaires à la disposition du Gouvernement de l'Algérie, en l'espèce vingt millions, pour la transformation en voie large de la ligne à voie étroite de Tébesa à Souk-Ahras et divers autres travaux de cette gare à Bône.

Les dernières nouvelles parvenues en Algérie ont annoncé que le ministre des Finances s'était rangé aux arguments de MM. Gaston Thomson, député, et Dominique Bertagna, président de la Chambre de Commerce de Bône.

Cette question qui a fait couler tant d'encre de ce côté-ci comme de l'autre côté de la frontière et en France aussi, va recevoir bientôt sa solution, tant attendue par les Bônois et toute la région, au profit, comme de juste, du port de Bône.

Est-ce à dire qu'il n'y aurait rien à faire pour Bizerte ?

Comme nous nous sommes toujours prononcés en toute franchise pour l'écoulement du minerai par le port de Bône, on nous permettra de donner notre avis sur ce qu'il serait possible de faire pour elle.

On dit que le fer de l'Ouenza, comme celui du Bou-Khadra du reste, n'a rien de comparable à ceux des Nezas, de Douéria et de... Nebeur-escroquerie.

Pour ce dernier, nous en sommes parfaitement sûr et certain, quant aux autres, notre conviction reste à faire, n'ayant pas eu les analyses sous les yeux.

Mais nous admettons la version des Bizertins à qui on a promis des hauts fourneaux si l'un ou l'autre du minerai du Bou-Khadra ou de l'Ouenza arrivait chez eux.

Rien n'est plus facile, il nous semble, que de leur donner satisfaction en prolongeant la ligne de Nebeur jusqu'à l'un ou l'autre des gisements — aux frais de la société de ces hauts fourneaux — étant entendu expressément que le minerai seul nécessaire à l'alimentation des hauts fourneaux ira à Bizerte et qu'aucune tonne de minerai brut ne pourra sortir de ce port sous quelque prétexte que ce soit.

Et ce serait justice, il nous semble, car Bizerte peut avoir des hauts fourneaux comme n'importe quel autre Balaruc et ceux-ci peuvent s'alimenter, s'il leur plaît, à l'Ouenza ou au Bou-Khadra, quand il sera amodié.

Serait-il logique de lui faire faire le tour par Clairfontaine, Souk-Ahras et Ghardimaou au lieu d'arriver directement, en droite ligne,

à Bizerte, ce qui diminuerait le coût du transport ?

Que nos amis les Bônois le veulent ou non, ils ne peuvent prononcer l'interdit contre Bizerte et décréter que le fer de l'Ouenza ou du Bou-Khadra n'ira pas dans cette ville parce qu'elle fut la rivale, téméraire, c'est entendu, de sa puissante voisine, qui avait pour elle, nous l'avons reconnu dès le premier jour, tous les droits à les avoir.

Ainsi, sans léser les intérêts bônois, Bizerte pourrait être desservie autant qu'elle en voudrait en minerai de fer pour l'alimentation de ses hauts fourneaux et rien que pour eux.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette idée nous était venue, mais nous n'avions pas voulu l'exposer tant que nos amis bônois n'auraient pas obtenu pleine et entière satisfaction, mais si les Bizertins avaient lancé en l'air l'idée des hauts fourneaux pour détourner à leur profit l'écoulement du fer de l'Ouenza ou du Bou-Khadra, rien ne subsisterait plus du projet que nous préconisons puisqu'il n'y aurait plus de hauts fourneaux à alimenter et par conséquent plus personne pour payer les frais de construction du prolongement de la voie ferrée de Nebeur aux gisements miniers.

En tout cas, que notre confrère de l'Echo de Bizerte ne s'illusionne pas, il faudrait plus de quatre mois pour construire les soixante ou soixante-dix kilomètres qui séparent Nebeur des gisements miniers. Et la preuve, c'est qu'il y a déjà trois mois qu'on a inauguré officiellement la ligne de Graïba-Gabès et les habitants attendent encore la mise en service de cette ligne.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

La Banque Von Ernst DE LA Cie de Gafsa ressucite

Tiens, voilà que la banque Von Ernst et Cie, de Berne renaît de ses cendres après avoir disparu de l'affiche de la Cie de Gafsa qui ne l'avait plus mentionnée pour la réception des titres en vue de l'assemblée générale qui eût lieu ces temps derniers à Paris.

Mais quels intérêts étrangers notre grande compagnie phosphatière qui, malgré la guerre, trouve le moyen d'expédier plus de 980.000 tonnes — à qui? — malgré l'interdiction de sortie, a-t-elle à faire payer par le canal de cette banque de Berne, ces intérêts ne seraient-ils plutôt destinés aux voisins que nous combattons et cet argent n'irait-il pas alimenter les emprunts de guerre du criminel kaiser ?

C'est un cas à éclaircir et nos gouvernants feraient bien de s'assurer de la direction de l'argent que la banque Von Ernst est chargée de distribuer.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Erreurs de composition

Nous tenons à rectifier deux erreurs importantes que notre correcteur a laissées passer dans notre dernier numéro.

La première se trouvait dans l'écho : *Des embusqués...*

Nous avions écrit : De cette façon, les *tire-au-flanc* ont beau jeu pour demeurer tranquillement loin des hostilités jusqu'à la fin de la guerre, tel ce brave docteur qui donne ses soins dans un quelconque contrôle civil bien qu'il n'ait pas encore atteint la quarantaine. ET ce brave à trois poils, enfoui dans son fromage de Tunisie — un fromage d'une quinzaine de mille francs, s. v. p. — bien qu'ayant aujourd'hui à peine 36 ans!

Et d'une.

La seconde se trouvait dans l'article : *Autour du Bou-Khadra.*

Voici comment il faut rétablir la phrase du début :

Notre confrère l'Echo de Bizerte publie sous ce titre l'article suivant que nous reproduisons intégralement, EN PROTESTANT, car nous croyons qu'il est de nature à entretenir peu d'harmonie et même des relations tendues entre nos voisins d'Algérie et nous, qui cherchions à leur subtiliser l'écoulement de leurs richesses vers nos ports alors qu'actuellement ils travaillent fébrilement à la transformation de leur voie étroite en voie large — une soixantaine de kilomètres en voie — pour l'écoulement du minerai de l'Ouenza et, plus tard, du Bou-Khadra quand il sera amodié.

Ah ! ces sacrés typos, on se demande à quoi ils pensent quand ils composent nos journaux, car nos confrères sont logés à la même enseigne.

Est-ce que ça compte

l'opinion de la Tunisie ?

Il y a belle lurette que nous avons demandé pourquoi la Tunisie n'avait aucun représentant au sein de la commission chargée d'étudier les services maritimes postaux entre la France et l'Afrique du Nord.

Nous voyons enfin aujourd'hui une chambre élue de Tunisie — celle de Soussa en l'occurrence — réclamer la nomination de délégués au même titre que l'Algérie qui en possède plusieurs, une bonne douzaine au moins.

La Tunisie se contenterait de la moitié, car il s'agit d'une vingtaine de millions que l'on se propose de nous demander sur les cinquante nécessaires, parait-il, au projet qui aurait la préférence jusqu'à présent.

Quand on veut frapper à la bourse de quelqu'un, il est assez naturel de l'appeler à discuter du meilleur emploi de ses intérêts et c'est ce qu'on semble vouloir ignorer.

Sommes-nous donc des contribuables taillables et corvéables à merci parce que nous n'avons ni sénateurs ni députés ?

Sur le front

Nous avons de bonnes nouvelles de notre jeune ami Valensi, architecte diplômé, maréchal des logis d'artillerie, fils de notre vieux ami Raymond Valensi, ingénieur civil, qui se trouve en première ligne sur le front de Verdun.

Un jour, cependant, étant chargé d'un poste avancé, un obus, qui fort heureusement n'a pas éclaté, est tombé à quelques mètres de son poste d'observation sans causer aucun dégât.

Le moral est bon, mais tout de même, partir de La Manouba et se trouver, sans transition, quatre ou cinq jours après dans la fournaise, sur le front de Verdun, on avouera que le changement est brusque.

Nous lui souhaitons bonne chance et bonne santé.

Ceux qui ignorent la guerre

Dans une de ses intéressantes chroniques du dimanche, notre confrère Ravellet demande s'il est convenable de vivre

par ces temps de guerre alors qu'à chaque instant, à chaque minute, la mort fauche nombre de nos vaillants poilus.

Le rire étant le propre de l'homme, nous n'irons pas jusqu'à demander qu'il soit banni, car nous aurions trop l'air de croquer-morts.

Mais ce qui est choquant, exaspérant, révoltant, c'est de voir la joie déborder chez certains au point d'en oublier toute retenue d'improviser des soirées où les rires, le piano ne cessent qu'au milieu de la nuit, sans souci pour ceux qui ont perdu un être cher ou qui en ont un sur le front que la mort guette.

Puisque ce monde-là n'a pas le sens de comprendre ce que cette joie déplacée a de pénible, que ne leur applique-t-on les règlements de police qui interdisent, depuis la guerre, de jouer du piano à partir de neuf heures du soir.

Qu'on leur colle un bon procès-verbal qui sera bien mérité.

Dans la presse

Nous adressons nos sincères félicitations à notre jeune confrère Albert Khiat, du *Courrier de Tunisie*, qui vient de passer brillamment son second examen, devant la faculté d'Alger, pour sa licence en droit.

Acheter des produits boches, c'est donner des balles à nos ennemis

Notre confrère le *Petit Français* narrait dernièrement que le représentant de la maison suisso-boche Suchard n'avait osé mettre les pieds à Bône.

Il n'en est pas de même à Tunis où il a inondé de ses produits tous les magasins d'épicerie et tous les confiseurs. Et les produits de Karl Russ s'étaient partout en bonne place.

Il en est de même du lait et de la farine Nestlé !

Et nous touchons presque aux deux années de guerre, c'est à douter de la mentalité de nos compatriotes qui continuent leurs relations commerciales avec ces amis des boches.

Si la guerre dure et que le sang continue à couler à flots, ne nous en étonnons pas, c'est nous qui fournissons les moyens de la faire durer en achetant des produits dont une partie du montant va payer les balles qui tuent les nôtres ou nos alliés.

N'est-ce pas honteux ?

Et ces « braves » faux-maltais que deviennent-ils ?

Se souvient-on qu'il y a dans les cartons du parquet ou d'un juge d'instruction une affaire de faux-maltais qui attend la fin des hostilités pour être solutionnée ?

Ces « braves » gens qui avaient tant envie de se soustraire à la juridiction beylicale en se faisant passer pour Maltais, doivent être dans la jubilation, car l'Angleterre ayant décrété le service militaire obligatoire, ils vont pouvoir aller servir leur patrie et faire leur devoir sous les drapeaux de la Grande-Bretagne.

Ce sera la meilleure justification pour esquiver le tribunal criminel et bénéficier d'un non-lieu certain.

Encore l'heure boche !

Pendant trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} octobre, l'heure tunisienne — entendons-nous, l'heure qu'il a plu au Gouvernement de nous imposer, car l'heure tunisienne réelle retardée de 28' sur l'heure boche d'autrefois — sera exactement celle de Paris et par conséquent de toute la France et de l'Algérie. Après cet essai de trois mois, on verra s'il convient de la garder ou de retourner à celle d'autrefois. Ce n'est pas dans cette saison qu'on aurait dû faire cet essai, mais du 15 novembre au 15 février. Avant que les trois mois ne fussent écoulés, toute la France aurait demandé le retour à l'heure de Paris et c'est ce qui arrivera si jamais le gouvernement entendait continuer l'expérience pendant trois autres mois.

Il paraîtrait, d'après notre confrère du *Courrier de Tunisie*, qu'on songerait ici à avancer encore d'une heure celle que nous avons seuls de notre patrie le triste privilège de posséder pour la mettre sans doute en concordance avec l'heure boche, car on sait que pour des raisons majeures d'économie, l'Allemagne a dû faire appel au concours d'un nouveau fuseau pour avancer d'une heure celle de l'Europe centrale, qui est la nôtre.

Qui aurait jamais cru, en Tunisie, que nous serions allés jusqu'à Berlin pour établir notre heure, alors qu'il serait si simple, si l'essai tenté en France n'a pas de suite, de régler nos pendules sur notre propre méridien, comme le font les indigènes.

Les Juifs et les autres SOUS LES ARMES

Le *Journal de Tunis* nous la baille belle. Il voudrait qu'une partie de la population tunisienne, qui n'a pas encore été appelée à l'honneur de servir la France et la cause des alliés puisse s'affranchir de cet impôt du sang en le rachetant sous forme de belles espèces palpantes et sonnantes !

Nous ne sommes pas de cet avis, ni beaucoup de juifs non plus.

Ils demandent à payer de leur personne quand le Gouvernement se décidera à se rappeler qu'ils existent et n'entendent pas esquiver le devoir qu'accomplissent avec tant de vaillance les soldats des nations alliées.

« Peut-on nous faire grief de ne pas partir sans qu'on nous le demande, nous disait l'un d'eux. Si l'on ne nous appelle pas, c'est qu'on n'a pas besoin de nous pour le moment. Nous sommes là, on sait où nous trouver et le jour où il faudra répondre à l'appel, tous nous répondrons : présent, en attendant, on pourrait nous recenser et nous examiner. »

Le *Journal de Tunis* parle d'impôts que payaient les juifs il y a belle lurette, une centaine d'années, pour racheter celui du sang. Il ignore que lorsque la Tunisie était placée sous le joug des ottomans, ceux-ci n'usaient de ce moyen que pour emplier leurs caisses généralement, pour ne pas dire toujours, vides.

Et puis, peut-on comparer les juifs de notre époque, après trente-cinq ans de protectorat à leurs ancêtres ? Si nous ressemblions à eux, cela prouverait la faillite du protectorat.

Qu'on nous appelle et nous ferons notre devoir comme les camarades.

Voilà ce que nous a dit un juif qui ne demande qu'à marcher, mais qui ne marchera que le jour où le Gouvernement décidera de les convoquer.

Il a fait allusion à d'autres sujets qui ont montré leur savoir-faire, il n'y a pas si longtemps, et qui, eux aussi, ne sont pas convoqués.

« Est-ce qu'on le leur reproche comme on le fait pour nous ? Sommes-nous des citoyens français ou des sujets beylicaux ? »

Evidemment, évidemment, mais tout de même, nous penchons pour l'enrôlement général des uns et des autres et, avant tout, celui des *tire-au-flanc*, de chez nous qui donnent un si fâcheux exemple pour la couraïse dont ils font montre.

BRAVO LES ARABES !

La révolte des Arabes contre leurs oppresseurs les « Jeunes-Turcs » a causé, on peut le dire sans crainte, une émotion énorme en Tunisie où la nouvelle n'a pas tardé à se répandre sans le concours d'aucun journal ni du télégraphe aérien.

Cette révolte, et le succès qui s'en est suivi, ont réjoui le cœur de tous les Hadjis et de tous les croyants, mais ce sont surtout les Hadjis qui ont connu les procédés turcs dans le Yémen qui applaudissent plus fort que les autres.

Alors que l'Allemagne croyait à un soulèvement général contre les alliés, elle voit ses prévisions tomber à plat, et, au contraire, ce sont ses alliés les Turcs qui sont rejetés de l'Arabie où, du reste, ils n'avaient jamais pu prendre de fortes racines.

Nous nous réjouissons d'autant plus de ce concours que les Arabes nous vengent des cruautés qu'ils ont fait subir aux musulmans algériens établis chez eux et notamment aux descendants du valeureux Abd el Kader qu'ils ont pendu et laissé en place jusqu'à ce que les charognes aient dévoré son corps.

Voilà comment les malfaiteurs « Jeunes-Turcs » se vengent.

Il faut espérer qu'on leur fera payer cher les crimes abominables dont les Enver et autres Talaat ou Djavid se sont rendus coupables.

La pendaison serait trop douce pour ces misérables, c'est l'échafaud qu'il faudrait dresser devant la Sublime-Porte.

M. le Gouverneur général a adressé à notre ami Dominique Bertagna le télégramme suivant :

Alger, 22 juin, 15 h. 45.

Nous vous devons une immense gratitude pour avoir obtenu une solution si rapide et si avantageuse.

Merci chaleureusement au nom de tous.

LUTAUD.
Ce télégramme concerne les démarches faites par notre ami auprès de MM. les ministres Sembat et Ribot, démarches qui ont abouti à l'acceptation par le ministre des Finances du projet d'emprunt pour la réfection du Tébessa-Souk-Ahras-Bône.

Il faut espérer qu'une partie de cet emprunt ne s'égarera pas dans quelque sentier détourné et qu'il suivra bien son affectation, car l'on sait qu'en Algérie, comme l'a si magistralement dit Bertagna aux Délégations financières de 1915 ou avant, nous ne nous rappelons plus au juste l'année, tout le monde veut tirer la couverture à soi et finalement, bien souvent, quelques accapareurs raflent les millions pour leurs circonscriptions électorales.

Mais il s'agit ici d'un chemin de fer de première nécessité, pour la défense nationale, qui fera taire — nous l'espérons — les appétits s'il pouvait s'en produire.

Y a-t-il encore un Sénat ?

On nous parle souvent du Sénat et des sénateurs qui s'assemblent, discutent, légifèrent, parlementent et, aujourd'hui même, se réunissent en comité secret pour entendre les explications du Gouvernement déjà données depuis huit jours aux députés sur des questions qui doivent être, à Paris, le secret de polichinelle.

Mais est-ce qu'il y a encore un Sénat ayant le pouvoir de mettre à mal le ministère au cas où ces explications ne satisfaisaient pas les pères conscrits ?

Voyons un peu.

Le Sénat compte trois cents membres si nous ne nous trompons. Trente-cinq membres sont morts depuis les hostilités ; de plus, cent sénateurs de la série B. (Haute-Garonne à Oise inclus) étaient sortants le 31 décembre 1914 et ne tiennent leur mandat que d'un simple décret.

Récapitulons :

Sénateurs : 300 moins, décédés ou renouvelables, 135, reste 165 — le ministère n'aurait donc besoin, selon nous que d'une centaine de voix pour avoir la majorité, mais comme à la Chambre il peut compter sur une grosse majorité, car ce serait plus qu'un crime que de ne pas lui accorder tous les suffrages en un moment aussi tragique où se joue une si grosse partie devant Verdun.

Nouvelles de partout

L'éclairage à Constantine

Le maire de Constantine a communiqué une lettre au Conseil municipal de cette ville une lettre aux termes de laquelle la Société Valette Maume et Cie demande à la Ville de leur accorder, à titre provisoire et à partir du 1^{er} juin 1916 et jusqu'à ce qu'un accord définitif soit intervenu, une indemnité représentant un relèvement de 0 fr. 30 par mètre cube de gaz consommé qui, actuellement, est payé 25 centimes les particuliers et 30 centimes la Ville. MM. Leroy, Pastor, Momy, Guigon, Lahiteau et divers autres conseillers ont pris successivement la parole.

Après délibération, le Conseil a pris la résolution suivante, conforme à celle prise à Bône.

Le Conseil municipal refuse d'accepter toute augmentation du prix du gaz d'éclairage tant pour les particuliers que pour l'éclairage public. Il décide que les clauses du cahier des charges qui lie la commune et les particuliers à la Cie d'éclairage par le gaz seront strictement observés.

Un forçat évadé revient deux fois en France pour se battre
On le renvoie au bagne

Enfant abandonné, condamné aux travaux forcés pour complicité de vol, Victor Menu s'était évadé de la Guyane. Après des aventures extraordinaires, il était parvenu à se réfugier en Colombie et à s'y refaire, par son travail, une existence tranquille et aisée.

La guerre est déclarée, Menu veut remplir son devoir de soldat. Le consul de France à San Marta lui donne sa pa-

role qu'il ne sera pas acquiescé en France si l'ennemi combatte pour la France. Il s'embarque dès le mois d'août 1914. Jugé inapte au service, il est rapatrié.

En avril 1915, Menu apprend que l'autorité militaire convoque tous les réformés pour un nouvel examen. Il s'embarque à nouveau, tant sa volonté de réhabilitation est ardente et profonde. Reconnu, arrêté, il attend à Saint-Martin-de-Ré d'être renvoyé en Guyane.

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au Président de la République la grâce de Menu. Elle croyait l'avoir obtenue. Le ministre des Colonies se ravise et la refuse.

Nous en appelons à la bienveillance de M. Doumergue et de ses collègues.

Il ne faut pas que Menu soit renvoyé au bagne.

Etscherry se bat. Que Victor Menu le rejoigne !

Deuil

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles Duprez, Blanc et alliées qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur regretté Marcel Duprez, sergent au 8^e tirailleurs, mort glorieusement pour la France.

Sous-marin boche à Carthage

A propos du voyage du sous-marin boche à Carthage, envoyé par Guillaume pour porter une lettre de remerciements au roi d'Espagne, la « Tribune Bonoise » dit que le sinistre paillasse ne cessera de bluffer que le jour où les alliés l'auront mis dans l'impossibilité de nuire en l'envoyant à l'île du Diable.

Je crois bien, cher confrère, que nos amis et alliés les Anglais lui ont déjà préparé une demeure paisible et tranquille à Sainte-Hélène, à moins que ce ne soit dans quelque forteresse chez eux à l'abri des coups de main.

Pour couper court à toute tentative de ses sujets le mieux, selon nous, serait de lui faire passer le goût du pain en lui envoyant douze balles dans la peau ainsi qu'à tous ses complices, y compris les rois, princes et kronprinz d'Allemagne.

Une paix durable ne sera qu'à cette condition.

Pour « ceux » qui ignorent la guerre

L'attention du public, dit le « Times », ne sera jamais trop complètement concentrée sur les événements actuels, car la guerre entre dans une phase critique. Aucune question intérieure, aucun problème concernant notre politique d'après la guerre, si complexe et si important qu'il soit, ne doit nous faire oublier un seul moment que l'avenir de la civilisation est en jeu, et que des milliers de soldats meurent chaque jour dans l'espoir de la sauver. Nous devons penser avant tout à la guerre. Lentement,

mais inexorablement, les combattants se rapprochent de la décision. Malgré les succès russes et la déroute des autres chiens, il est certain que la décision de la guerre aura lieu sur le front occidental. Une lutte d'une terrible grandeur s'est engagée devant Verdun, où l'armée française lutte héroïquement pour le salut de la France et la cause des alliés.

Pour retrouver les disparus

Tous ceux qui recherchent un militaire disparu peuvent écrire à Mme V. DELPON, 117, boulevard de l'Hôpital, Paris (XIII^e), qui les aidera gratuitement de ses conseils. Elle n'accepte ni rémunération, ni dons.

Comme dit la « Tribune Bonoise », on ne risque rien en l'essayant, si l'offre est sérieuse, il faut louer celle qui l'a fait.

Maisons boches ou embochées

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND

Avril important

« Il a été prouvé, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co., aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co., est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Chien (Suisse) et Lindou (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co., Jusqu'à présent, on attend encore l'explication de cette publicité et l'on se demande pour quel but les journaux n'ont pas encore publié les protections couvertes en regard de l'annonce boche ou embochée ?

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE /5

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Billets d'aller et retour collectifs de vacances à Prix réduits toutes classes pour Familles d'au moins trois personnes

Emission : 15 juin-31 septembre, au départ de toutes gares P.-L.-M.
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.
Arrêts facultatifs.
Validité : jusqu'au 5 novembre.
Prix : Les deux premières personnes paient le Tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 25 %.
Demander les Billets quatre jours à l'avance à la gare de départ

Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de vacances et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Agent commercial de la Cie P.-L.-M. pour l'Algérie et la Tunisie, 19, rue de la Liberté, à Alger.

Pavillon Beau-Séjour - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450

Hôtel de la Place, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

A vendre : une belle paire de cantine, massives formant lit de camp. S'adr. au bureau du journal.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la cire, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Le gérant : J. Giannitrapani

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avancés sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE sans recourir à la chirurgie possible par les COMPRIMÉS de GIBERT

606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement.)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

Dépôt : à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-Iieuses - Rateaux - Faucheuses

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT ET G. HOFMANN, ASSOCIÉS) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.

Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays.

Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL

Marque «GARGOYLE»

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

TAISEZ-VOUS!

MÉFIEZ-VOUS!

Les oreilles ennemies

vous écoutent

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^e classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER